

La collaboration Parents-SGÉE¹

La collaboration entre les parents et le personnel éducateur est primordiale pour favoriser l'intégration, l'adaptation et le développement des enfants, en particulier ceux issus de l'immigration. Cette collaboration passe essentiellement par la communication entre les deux parties.

Bienfaits et importance de la communication

■ La régularité de communication entre parents et personnel éducateur :

Possibilité de communiquer autant que nécessaire sur tout sujet lié à votre enfant (habitudes alimentaires, santé, développement, inquiétudes, etc).

■ Une meilleure connaissance de votre enfant

Possibilité pour le personnel éducateur de mieux connaître votre enfant et ses habitudes, ce qui peut faciliter son adaptation et son intégration.

Par exemple : si votre enfant utilise ses mains pour manger à la maison, ça pourrait être utile que les éducatrices le sachent pour que cela soit pris en compte durant les heures de repas.

■ Renforcement du lien de confiance :

Plus la relation de confiance est installée entre le personnel éducateur et les parents, plus l'enfant se sentira en sécurité dans son milieu de garde.

■ Avoir un regard commun sur l'évolution et le développement de votre enfant

Par exemple : Être informé des nouveaux apprentissages faits par votre enfant dans son milieu de garde éducatif peut vous permettre de continuer ces apprentissages à la maison.



¹ Service de garde éducatifs à l'enfance, ce qui inclut les centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées et les personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE).

Moments et méthodes à privilégier pour communiquer avec le personnel éducateur

- **Portrait périodique du développement de l'enfant :** Deux fois par année (en décembre et juin), le SGEE vous remettra un document présentant sommairement l'état du développement de votre enfant dans chacun des domaines de développement (physique et moteur, cognitif, langagier et social et affectif), sous forme de commentaires soulignant ses forces, ses intérêts, ses progrès ou ses défis. Il vise à démontrer l'évolution du développement global de l'enfant, d'aider à la détection de ses difficultés, le cas échéant, et de faciliter sa transition vers le milieu scolaire.
- **En présence, le matin et en fin de journée :** Il est possible de rencontrer le personnel éducateur, lorsque vous déposez votre enfant le matin ou quand vous le récupérez en fin de journée.
Par exemple : En fin de journée, possibilité de vous informer sur le déroulement de la journée de votre enfant.
- **Carnet de communication/Journal de bord :** Le personnel éducateur utilise un carnet de communication (papier ou électronique) pour décrire le déroulement de la journée de votre enfant. Il est possible de le consulter et d'y laisser également des commentaires à l'éducatrice ou à l'éducateur..
- **Rencontre sur rendez-vous :** si vous souhaitez discuter plus longuement avec le personnel éducateur, vous pouvez demander un rendez-vous (en personne ou par téléphone).
- **En cas de barrières linguistiques :**
 - N'hésitez pas à demander les services d'un interprète, si jamais c'est accessible dans le service de garde éducatif, ou à faire appel à un organisme communautaire qui offre ce type de services.
 - Vous pouvez également utiliser des applications comme Google Traduction, DeepL Traduction ou Traducteur Go pour de la traduction simultanée.
 - N'hésitez pas non plus à demander de l'aide par le biais d'images ou de signes si ça peut vous aider lors de la communication.



Surtout, n'oubliez pas ...

En cas de malentendus,
d'incompréhension, ou
de préoccupations liés à votre
enfant, n'hésitez pas à poser
des questions et à exprimer
vos attentes et besoins. Cela fait
partie de vos droits.